



Politique Numérique responsable

Groupe Cegedim

Introduction.....	3
Périmètre d'application	3
Produits et services	3
Gestion responsable de nos logiciels et applications	4
Infrastructures	5
Protection des données	6
Achats	8
Sensibilisation des collaborateurs.....	9

Introduction

Fondé en 1969, Cegedim est un groupe innovant de technologies et de services spécialisé dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance, ainsi que dans la gestion des ressources humaines et de la dématérialisation pour tous secteurs d'activité.

Depuis plus de cinquante-cinq ans, l'histoire de Cegedim est marquée par la richesse des relations humaines avec ses différents partenaires, clients, collaborateurs, par de nombreuses aventures technologiques liées à la transformation de la société vers le digital, et motivée par la satisfaction de concevoir et de créer de nouveaux services et de nouveaux produits. Cegedim compte plus de 6 500 collaborateurs dans plus de 10 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 616 millions d'euros en 2023. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Nous proposons des solutions innovantes et durables qui s'inscrivent dans une démarche de numérique responsable. Nous croyons que la technologie peut répondre à des besoins sociétaux tout en respectant les personnes et l'environnement. Notre ambition est de développer des produits et services qui intègrent dès la conception les principes de développement durable que ce soit sur le plan social, environnemental, sociétal et éthique.

Périmètre d'application

Les dispositions de cette politique s'appliquent à toutes les filiales et sociétés du Groupe Cegedim SA.

Produits et services

- **Eco-conception**

L'innovation, véritable moteur de croissance, est depuis toujours au cœur de la stratégie de la Recherche & Développement du Groupe Cegedim. La qualité de nos produits et services, leur adéquation avec les besoins des utilisateurs et leur efficacité sont des enjeux majeurs dans nos relations avec nos clients.

Pour Cegedim, l'éco-conception consiste à développer des produits et services numériques en intégrant la réduction de leurs impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie, tout en garantissant la meilleure qualité de service rendu. C'est une source d'innovation et de différenciation qui démarre dès la conception des produits jusqu'à leur mise en service, et qui tient compte de leur évolutivité dans le temps.

Notre démarche d'éco-conception s'articule autour des axes suivants :

- La sensibilisation et la formation de l'ensemble de nos équipes à l'éco-conception des nouveaux produits et services numériques ;
- La mesure et l'évaluation de l'impact environnemental des applications et produits existants, avec l'identification des pistes d'améliorations.

Dans la conception et le développement de nos produits et services, nous prenons en compte :

- L'accessibilité sur des matériels anciens, de façon à limiter autant que possible l'obsolescence de ces matériels ;
- L'optimisation de l'expression du besoin, en se concentrant sur les fonctionnalités essentielles, en rendant celles-ci inclusives et accessibles à tous, en rejetant les fonctions « gadgets » ou superflues, et en évitant de multiplier les fonctions pour une même finalité ;
- La sobriété énergétique lors du développement des produits, notamment au niveau du codage et de l'architecture technique.

Gestion responsable de nos logiciels et applications

• Gouvernance

Le Groupe s'est doté d'une organisation visant à centraliser et rationaliser les outils numériques en place. Ses missions sont notamment :

- D'établir et maintenir un catalogue Groupe, permettant de standardiser les outils, de développer les synergies et réduire les coûts ;
- De définir la méthodologie, le process et les bonnes pratiques relatifs à l'acquisition de nouveaux outils ;
- D'être le référent sécurité de ces outils ;
- D'établir les règles de gouvernance des outils et d'assurer la communication appropriée avec l'ensemble des sociétés du groupe.

• Acquisition de logiciels et d'applications

Le Directeur des Outils Groupe a pour mission d'éviter au maximum la multiplication des outils répondant à des besoins identiques et l'achat de licences peu ou pas utilisées. Avant d'acquérir de nouveaux logiciels ou applications, une évaluation approfondie des besoins est effectuée pour déterminer leur pertinence et adéquation aux objectifs du Groupe. Cette évaluation inclut l'analyse des fonctionnalités, de la sécurité, de la compatibilité entre les outils, et du coût. La procédure d'achat de licences impose aux demandeurs de questionner l'usage sur la durée, le niveau de sécurité et la conformité avec les réglementations telles que le RGPD. Tous les logiciels et applications sont acquis conformément à la réglementation et au droit de propriété en vigueur. Les collaborateurs doivent par ailleurs signer la Charte de Sécurité du Système d'Information Cegedim Groupe à la signature de leur contrat de travail.

• Utilisation responsable

Au travers de e-learning obligatoires, nous formons tous nos employés aux bonnes pratiques en matière de sécurité des systèmes d'information ainsi qu'aux risques potentiels liés à l'utilisation inappropriée des logiciels.

Tous les logiciels et applications sont régulièrement mis à jour avec les dernières versions et correctifs de sécurité pour garantir leur bon fonctionnement et minimiser les risques de failles de sécurité. Cet effort est coordonné avec les Référents sécurité de chaque société du Groupe.

Infrastructures

Nous réduisons l'empreinte environnementale de nos infrastructures en adoptant des pratiques qui visent à choisir des infrastructures les mieux adaptées à nos besoins, à maximiser la durée de vie des équipements informatiques, à mesurer leur impact environnemental et à réduire leur consommation d'énergie, et à assurer la redondance des données au juste niveau.

- **Durée de vie des équipements informatiques**

Nous reconnaissons l'importance de gérer efficacement la durée de vie du matériel informatique et nous engageons à adopter une approche responsable, visant à optimiser son utilisation, à promouvoir la durabilité, et à minimiser les déchets des équipements électriques et électroniques.

Nous avons mis en place une planification proactive de la durée de vie du matériel informatique, qui comprend une évaluation régulière des besoins technologiques et des cycles de renouvellement, ainsi qu'une gestion préventive pour limiter nos achats. Une maintenance et un entretien réguliers permettent également de prolonger la durée de vie des matériels.

Nous privilégions la mise à niveau du matériel existant plutôt que le remplacement à chaque fois que possible. Nous évaluons les possibilités d'amélioration des performances, de la capacité de stockage ou de l'efficacité énergétique avant de prendre la décision de réparer ou remplacer un équipement.

- **Efficacité énergétique**

Nous cherchons constamment à améliorer l'efficacité énergétique de nos infrastructures informatiques. Cela recouvre le recours à des technologies plus performantes, à la virtualisation des serveurs pour optimiser l'utilisation des ressources, et, dans le cadre de la certification ISO 50001 de cegedim.cloud, à la mise en œuvre de notre Système de Management de l'Energie.

L'exploitation des datacenters est réalisée en tenant compte des contraintes environnementales, énergétiques et économiques à chacune des phases de conception, de déploiement et d'exploitation. Cegedim a adopté une démarche d'amélioration continue dans le cadre de son programme Green IT, surveillant en permanence l'efficacité énergétique et l'intensité des émissions carbone de ses datacenters, en propre comme en colocation.

- **Faire les bons choix en termes de redondance des données**

Nous évaluons nos besoins en matière de redondance des données afin d'éviter les pratiques qui pourraient entraîner une consommation énergétique superflue. Nous favorisons la déduplication

pour ne stocker qu'une fois l'information en optimisant le placement des données redondantes sur la même unité de stockage. Le choix des solutions de stockage et de backup des données intègre le critère de l'impact énergétique.

Protection des données

- **Hébergement des données**

En France métropolitaine, l'hébergement des données est opéré exclusivement par Cegedim.cloud, hébergeur certifié ISO 27001, ISO 20000, HDS, ISO 27017, ISO 27018 et ISO 50001.

- **Une infrastructure sûre, résiliente, et à très haute disponibilité**

Agissant dans le secteur des technologies et services liés à l'information, Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires le plus haut niveau de sécurité de ses datacenters, systèmes d'information et données. Cela se traduit par une politique de maîtrise des risques, relatifs notamment aux pannes d'électricité, incendies, inondations ou autres catastrophes naturelles, ainsi qu'aux attaques de cybercriminalité.

Cegedim possède une large expertise dans les activités d'infogérance, de gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Ces activités, du fait de leur caractère hautement stratégique et sensible, ont conduit les équipes informatiques du Groupe à concevoir et mettre en œuvre des systèmes et des architectures à très haute disponibilité, répondant à des exigences de sécurité élevées, relatives notamment aux normes d'hébergement des données de santé à caractère personnel.

- **Continuité d'activité et de service**

Nous mettons en œuvre des stratégies de continuité d'activité et de service, exploitant la répartition géographique de nos datacenters et l'état de l'art des technologies informatiques. Certains risques sont également couverts par des polices d'assurance adéquates. Une équipe sécurité dédiée, expérimentée dans l'hébergement de données critiques, est en charge de la sécurité opérationnelle, en conjonction avec un SOC (Security Operation Center) en 24/7. Chaque société filiale du Groupe dispose de sa propre organisation de sécurité dédiée, coordonnée au niveau groupe.

- **Sécurité informatique et de l'information**

Encadrée par sa Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI), la sécurité informatique et de l'information est complétée par une Charte de Sécurité des Systèmes d'Information annexée au contrat de travail de nos collaborateurs, ainsi qu'un guide de sécurité de l'information diffusé et accessible sur le site intranet du Groupe. Les filiales définissent un plan de sensibilisation spécifique à leur périmètre, qui complète les actions mises en place au niveau du groupe.

- **Protection de l'information**

Les règles et recommandations qui sont définies dans la politique de sécurité visent à protéger l'information sous toutes ses formes - orale, papier, électronique - et notamment à en préserver la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité, la non-répudiation. Elles concernent le système d'information (réseaux, ordinateurs, logiciels, données, moyens de communication et de reproduction), ainsi que les informations échangées par oral, par écrit et leur protection physique dans les locaux de l'entreprise ou à l'extérieur. Les filiales du Groupe Cegedim déclinent et précisent les règles de cette politique en un corpus documentaire encadrant la sécurité sur le périmètre de leurs activités, la PSSI du Groupe représentant le socle minimum obligatoire de règles à appliquer. Des clauses spécifiques sont ajoutées au contrat de travail des collaborateurs opérant dans des périmètres sensibles quant aux données, à la confidentialité des informations, et à la propriété intellectuelle.

- **Fiabilité, qualité et gestion responsable des données**

La fiabilité et la qualité des données sont essentielles afin que le Groupe Cegedim puisse délivrer à ses clients des outils et services performants. À travers sa filiale GERS Data, des données et analyses pour le marché sont fournies grâce à un système unique de collecte de données anonymisées, dont la représentativité est permise par la contribution des différents acteurs du secteur. Les équipes de R&D qui y sont dédiées permettent la collecte, la structuration et la production de bases de données immédiatement utilisables, alimentées par des données de qualité et conformes aux exigences réglementaires relatives à leur protection.

Nous agissons en conscience et en responsabilité dans le secteur sensible des industries des sciences de la vie. Nous nous assurons de mettre en œuvre les mesures nécessaires de minimisation et/ou d'anonymisation des données, en particulier des données de santé, de leur hébergement sécurisé, et de la réalisation d'études selon des normes éthiques régulièrement auditées par nos clients.

- **Protection des données**

La politique de protection des données traduit l'attachement du Groupe à respecter ces principes, rappelés régulièrement aux collaborateurs grâce à des formations spécifiques, à la Charte de la Sécurité des Systèmes d'Information ainsi qu'à la [Charte Éthique du Groupe](#). Des règles sont définies et des moyens proportionnés mis en œuvre pour que les actifs et informations soient manipulés conformément à leur niveau de sensibilité, les actifs hébergeant des données confidentielles faisant l'objet de mesures de sécurité renforcées (accès restreint, chiffrement des données, etc.). Tout utilisateur applique les règles de sécurité appropriées à la classification des informations qu'il manipule dans le cadre de ses fonctions.

- **Politique de protection des données personnelles**

Des données personnelles peuvent être collectées dans le cadre des activités du Groupe Cegedim, qui met en œuvre des mesures de sécurité en adéquation avec le niveau de protection requis. La collecte des données est effectuée conformément aux exigences légales et réglementaires applicables dans chaque pays où le Groupe opère, ainsi qu'aux spécificités contractuelles requises par les partenaires ou clients concernés.

La Politique de protection des données personnelles décrit les mesures générales mises en œuvre par le Groupe Cegedim en vue d'une protection adéquate des données personnelle qu'il peut être amené à traiter, en tant que sous-traitant ou responsable de traitement. Elle s'applique à toutes les sociétés filiales du Groupe, en France et à l'international, ainsi qu'à toutes les activités de traitement qu'il réalise. Cette politique rappelle les grands principes en matière de traitement des données : respect des finalités, proportionnalité et loyauté, pertinence et minimisation, conservation, sécurité, responsabilité, droit d'accès et de rectification, respect des bases légales des traitements. Nous formons tous nos collaborateurs à la Politique de protection des données personnelles.

Chaque business unit dispose d'un Délégué à la Protection des Données, chargé d'être le point de contact des collaborateurs, de les informer et les conseiller lorsqu'ils procèdent à un traitement de données, de conseiller et vérifier l'exécution des analyses d'impact, et de contrôler le respect du RGPD et des règles internes.

- **Droit d'auteur et propriété intellectuelle**

Des procédures internes visent à ce que Cegedim et ses collaborateurs n'enfreignent pas les législations sur le droit d'auteur d'autres sociétés, organisations ou individus (brevets, licences, copyright, marques, etc.). Ces mesures permettent également de respecter la confidentialité et l'intégrité des données. La gestion des droits de propriété intellectuelle est encadrée dans la PSSI, les contrats, ainsi que la Charte de la Sécurité des Systèmes d'Information.

Achats

Nous favorisons l'achat de produits et services ayant un impact environnemental réduit tout au long de leur cycle de vie. Nous recherchons activement des fournisseurs proposant des solutions durables, telles que des produits recyclables, des emballages minimisés, des matériaux éco-responsables et des technologies économes en énergie. Le critère environnemental est pleinement intégré à nos décisions d'achats. En France, Cegedim vise à atteindre 100% d'approvisionnement en électricité verte pour alimenter l'intégralité de ses sites et datacenters.

Sensibilisation des collaborateurs

La sensibilisation est déployée à travers différents outils de communication interne tels que le site intranet du groupe, ainsi que lors d'évènements et ateliers portant sur la façon dont chaque collaborateur peut dans ses fonctions contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale du groupe.